

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS DE DOSSSENHEIM/ZINSEL
Jeudi 14 mai 2026

- Le vide greniers est ouvert à tous à condition que le versement de la location ait été effectué à l'ordre du Football-Club Dossenheim.
- Le prix des emplacements est de 10 € pour 5 mètres linéaires + 2 € le mètre supplémentaire.
- Pour la mise à disposition d'un branchement électrique ou d'un branchement d'eau, une majoration au cas par cas sera appliquée.
- Les stands de boissons et de restaurations sont exclus, réservé aux organisateurs.
- Un mètre supplémentaire gratuit est offert aux habitants du village.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- L'introduction des substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du vide greniers.
- Toute manifestation bruyante est interdite.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Les animaux doivent être tenu en laisse.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arriver des réservations.
- Les places non payées ne seront pas réservées.
- Les places non occupées à 8 heures seront redistribuées.
- L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.
- Heures d'ouvertures : à partir de 6 heures pour l'installation des stands.
- En cas de non-respect de ce règlement le F.C.D. sera seul juge pour prendre toutes dispositions.
- Ce règlement a été déposé à la Mairie de Dossenheim/Zinsel et à la Gendarmerie de Bouxwiller

TALON REPONSE A ENVOYER AVANT LE 07 MAI 2026

avec le règlement à l'ordre du FC DOSSSENHEIM à :

M. ROESER Daniel - 48A, Rue de Bouxwiller - 67330 Dossenheim sur Zinsel

Tél. 06 44 84 04 70 e-mail : danielroeser@orange.fr

NOM : PRENOM : Tel : E-mail :

ADRESSE :VILLE :

Réservation d'un emplacement de : m linéaires, (mini 5m à 10€+2€ le m supp)

Branchement électrique : OUI / NON – Caractéristique

Branchement eau : OUI / NON

Véhicule utilitaire ou remorque à préciser :

Ci-joint la somme de : euros par chèque à l'ordre « football club Dossenheim »

N° carte d'identité : Délivrée le :

N°registre du commerce (pour les professionnels) + photocopie :

J'ai pris connaissance du règlement, et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière.

DATE :

SIGNATURE :

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS DE DOSSSENHEIM/ZINSEL
Jeudi 14 mai 2026

- Le vide greniers est ouvert à tous à condition que le versement de la location ait été effectué à l'ordre du Football-Club Dossenheim.
- Le prix des emplacements est de 10 € pour 5 mètres linéaires + 2 € le mètre supplémentaire.
- Pour la mise à disposition d'un branchement électrique ou d'un branchement d'eau, une majoration au cas par cas sera appliquée.
- Les stands de boissons et de restaurations sont exclus, réservé aux organisateurs.
- Un mètre supplémentaire gratuit est offert aux habitants du village.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- L'introduction des substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du vide greniers.
- Toute manifestation bruyante est interdite.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Les animaux doivent être tenu en laisse.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arriver des réservations.
- Les places non payées ne seront pas réservées.
- Les places non occupées à 8 heures seront redistribuées.
- L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.
- Heures d'ouvertures : à partir de 6 heures pour l'installation des stands.
- En cas de non-respect de ce règlement le F.C.D. sera seul juge pour prendre toutes dispositions.
- Ce règlement a été déposé à la Mairie de Dossenheim/Zinsel et à la Gendarmerie de Bouxwiller

TALON REPONSE A ENVOYER AVANT LE 07 MAI 2026

avec le règlement à l'ordre du FC DOSSSENHEIM à :

M. ROESER Daniel - 48A, Rue de Bouxwiller - 67330 Dossenheim sur Zinsel

Tél. 06 44 84 04 70 e-mail : danielroeser@orange.fr

NOM : PRENOM : Tel : E-mail :

ADRESSE :VILLE :

Réservation d'un emplacement de : m linéaires, (mini 5m à 10€+2€ le m supp)

Branchement électrique : OUI / NON – Caractéristique

Branchement eau : OUI / NON

Véhicule utilitaire ou remorque à préciser :

Ci-joint la somme de : euros par chèque à l'ordre « football club Dossenheim »

N° carte d'identité : Délivrée le :

N°registre du commerce (pour les professionnels) + photocopie :

J'ai pris connaissance du règlement, et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière.

DATE :

SIGNATURE :